L'ECHO DE CHAMBOIS

Avrilly Corneuil Thomer-La-Sôgne

N° 3
2021

EDITO

MEILLEURS VOEUX

MAIRIE DE CHAMBOIS

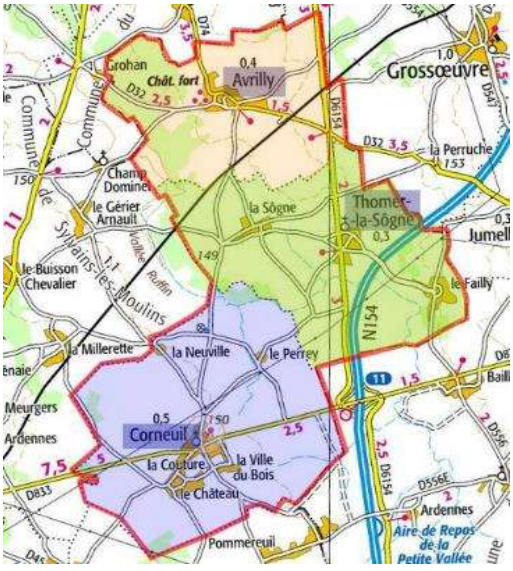

CARTE D'IDENTITE DE CHAMBOIS

Nom : Chambois
Population estimée : 1.420
Gentilé : chamboisiens - chamboisiennes
Surface : 27,60 km²
Siège : 7, rue des Bordes, Avrilly
27240 Chambois

SOMMAIRE

PAGES 4 & 5 : infos pratiques
PAGE 6 : budget et impôts
PAGE 7 : éducation
PAGE 8 : règles de civisme
PAGE 9 : les parasites
PAGES 10 à 13 : les associations
PAGES 14 à 19 : vie communale
PAGES 20 & 21 : état civil
PAGES 22 à 24 : réalisations / projets
PAGE 25 : artisans
PAGE 26 : histoire et patrimoine
PAGE 27 : Rétroviseur
PAGE 28 : n° utiles

Monsieur LAURENT BAÏSSAS

Maire de Chambois

et les membres du conseil municipal,

vous souhaitent une belle et heureuse année

2021

Chamboisiennes, Chamboisiens, chers Administrés,

En mars dernier vous avez élu la nouvelle équipe municipale qui a pris ses fonctions le 28 mai et nous vous en remercions.

L'année 2020 s'est progressivement terminée pour laisser la place aux traditionnelles fêtes de fin d'année. À cette occasion, de nombreuses décorations de Noël ont illuminé la commune.

Nous traversons une des pires crises sanitaires. Cette pandémie bouleverse en profondeur nos habitudes de vie. L'entrée en vigueur de ce nouveau confinement l'atteste une fois de plus. Le conseil municipal et les agents municipaux continuent de travailler quotidiennement pour assurer la continuité du service public.

J'ai une pensée bienveillante pour nos associations qui ont été obligées d'annuler leurs activités.

Dans l'obligation de nous adapter constamment, cette année, à mon grand regret, le repas des aînés, le spectacle de Noël et la cérémonie des vœux n'auront pas lieu, par prudence envers nos administrés.

Pour Noël, nous avons fait le choix d'offrir un panier gourmand à tous nos anciens âgés de 70 ans et plus, ceux-là même qui avaient massivement et favorablement accueilli notre proposition. Ainsi que la remise de livres et de friandises à tous nos écoliers et enfants de la commune.

De nombreux travaux ont été réalisés en cette année 2020 :

- La réfection d'une partie du toit ainsi que la pose de nouveaux portes manteaux à l'école de Corneuil
- La mise en place d'un deuxième service à la cantine de Corneuil
- La rénovation des peintures de la salle de sieste et du couloir principal de l'école d'Avrilly
- La remise des séparations dans les toilettes des petits à Avrilly
- La pose de nouveaux rideaux dans les classes d'Avrilly
- Achat et remplacement du mobilier tables et chaises à la salle des fêtes de Thomer-la-Sôgne
- Avec le soutien financier du SIEGE, du SEPASE, de la Préfecture et du Département par le biais des subventions :
  - Enfouissement des réseaux aériens et pose de nouveaux lampadaires à Thomer-la-Sôgne, route d'Orléans et rue Saint-Sébastien ainsi qu'au Perrey.
  - Renforcement du réseau d'eau entre la Sôgne et Thomer avec le bouclage de la rue du Puit Bouillant à la rue Saint-Barthélémy.
  - Curage de la mare du Failly et renforcement de la sécurité incendie par l'installation d'une plateforme de pompage pour les pompiers.

Les projets de travaux à venir :

- Sécurisation du pourtour de l'école de Corneuil par l'installation d'une clôture et de portails
- Sécurité routière, un inventaire a été réalisé et de nombreux projets d'améliorations pour réduire la vitesse sont à l'étude sur les hameaux d'Avrilly et de Corneuil
- À Thomer-la-Sôgne la réfection de la chaussée de la rue du Puit Bouillant
- La mise en place d'une aire de jeux et d'un terrain de pétanque à Avrilly

Nos efforts collectifs ne seront pas vains et nous montrerons nos capacités de résilience.

Gardons le contact, Entretenons nos liens, Entraidons-nous

Prenez soin de vous
Je vous souhaite une belle et heureuse année 2021

Le Maire, Laurent BAÏSSAS.

INFOS PRATIQUES

LISTE ELECTORALE

Pour pouvoir voter, l'inscription sur la liste électorale est obligatoire. Présentez-vous en Mairie muni(e) de **votre carte d'identité ou de votre passeport** en cours de validité et d'un **justificatif de domicile de moins de 3 mois, inscription toute l'année au moins six semaines avant le scrutin.**

CARTES D'IDENTITE

Les demandes doivent être faites auprès de la **Mairie de Mesnils-sur-Iton** (tel 02 32 34 50 37), ou dans une autre ville dont la mairie est équipée. La liste des documents nécessaires est communiquée lors de la prise de rendez-vous. Toutefois, vous pouvez effectuer une pré-demande sur internet sur le site : http://predemande-cni.ants.gouv.fr avant de prendre votre rendez-vous qui reste obligatoire.

COLLECTE DE SAPIN

Un point de collecte a été placé à proximité de la benne à déchets verts à Thomer-la-Sôgne pour donner une seconde vie à votre sapin naturel du 24 décembre au 17 janvier. Cette opération sera rééditée l'an prochain.

RAMASSAGE DES ORDURES & DECHETTERIE

Tri sélectif : mardi matin des semaines impaires pour Avrilly et Thomer-la-Sôgne mercredi matin des semaines paires pour Corneuil.

Ordures ménagères : vendredi matin pour toute la commune de Chambois. Pour tous renseignements vous pouvez appeler **Mme. Emilie AUBRY** au **02 32 35 58 99** ou sur internet : **emilie.aubry@inse27.fr**.

Déchetteries : pour avoir accès aux différentes déchetteries de l'INSE, une carte est obligatoire (demande en mairie). Le respect des dispositions particulières contre la COVID 19 est indispensable.
Renseignez-vous des dernières informations sur **http://www.inse27.fr**.

	BRETEUIL Rue Guillaume Le Conquérant		**MESNILS-SUR-ITON** RD45 Lieu dit Le Boulay, Le Roncenay Authenay	
	Été 1er avril 31 octobre	Hiver 1er novembre au 31 mars	Été 1er avril 31 octobre	Hiver 1er novembre au 31 mars
LUNDI	9h – 11h45 14h – 17h45	9h – 11h45 13h – 16h45	9h – 11h45 14h – 17h45	9h – 11h45 13h – 16h45
MARDI	FERMEE		FERMEE	
MERCREDI	9h – 11h45 14h – 17h45	9h – 11h45 13h – 16h45	9h – 11h45 14h – 17h45	9h – 11h45 13h – 16h45
JEUDI	9h – 11h45 14h – 17h45	9h – 11h45 13h – 16h45	FERMEE	
VENDREDI	9h – 11h45 14h – 17h45	9h – 11h45 13h – 16h45	9h – 11h45 14h – 17h45	9h – 11h45 13h – 16h45
SAMEDI	9h – 11h45 14h – 17h45	9h – 11h45 13h – 16h45	9h – 11h45 14h – 17h45	9h – 11h45 13h – 16h45
DIMANCHE	FERMEE		FERMEE	

HORAIRES MAIRIES

mairieavrilly@wanadoo.fr
02 32 67 48 14

SIEGE : AVRILLY
Le mardi de 16h00 à 18h00

CORNEUIL
Le vendredi de 16h00 à 18h00

THOMER-LA-SOGNE
Le lundi de 16h00 à 18h00

BENNES DECHETS VERTS

Au **printemps et à l'automne** des bennes pour déchets verts sont mises à votre disposition pendant 2 week-ends :

- **rue du Platé pour Avrilly**
- **près du silo pour Corneuil.**

Ce service fonctionne depuis très longtemps à Avrilly à la satisfaction des habitants et la commune de Chambois envisage de le maintenir dans les deux hameaux si tout se déroule correctement.
Vous serez prévenus en temps voulu des dates retenues pour ces bennes.

A Thomer-la-Sôgne, une benne est en permanence à la disposition des habitants.

Location Salle (Thomer)

Il vous sera demandé une caution de 500 € ainsi qu'une attestation d'assurance pour la location de la salle.

	Samedi	Journée supplém.
Habitants Chambois	120 €	50 €
Hors commune	220 €	50 €

INFOS PRATIQUES

VEILLE SOCIALE ET SANITAIRE

Le REGISTRE NOMINATIF COMMUNAL pour veille sociale et sanitaire est un **document obligatoire** pour toutes les communes. **La commune de Chambois met en place une veille sociale et sanitaire** afin de pouvoir apporter conseils et assistance aux personnes isolées les plus vulnérables (personnes âgées, handicapées) lors d'évènements exceptionnels (canicule, grand froid, inondations, COVID 19, …)

Les éléments d'informations communiqués ont pour seul objet le PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE DEPARTEMENTAL. Ils sont destinés exclusivement à l'usage du service de la mairie de CHAMBOIS, responsable de leurs traitements.

Ils restent CONFIDENTIELS et seront traités en conformité avec la loi N°78.17 du 06 janvier 1978 relative à la loi informatique et libertés.

Quels sont les intérêts d'un tel registre ?

En cas de crise majeure, les personnes vulnérables et/ou isolées doivent faire l'objet d'un accompagnement adapté à l'évènement.

Ce registre permet aux services en charge de la gestion de crise de prendre contact (par téléphone ou par une visite au domicile) avec les personnes inscrites sur le registre et de **s'assurer qu'elles vont bien**.

L'inscription sur ce registre est facultative. Les personnes inscrites peuvent modifier les données nominatives en cas de changement.

Vous souhaitez vous inscrire sur ce registre ou inscrire une personne de votre entourage contactez la mairie de Chambois au 02 32 67 48 14 ou adressez un mail à la mairieavrilly@wanadoo.fr.

En cas de changement de situation :

Il **est fortement recommandé de signaler tout changement de situation à la mairie** en cas :

- D'absence du domicile, même de courte durée
- De vacances
- D'hospitalisation
- De placement en convalescence ou en EHPAD
- De décès
- Autre.

A tout autre moment, la personne peut demander sa radiation du registre par courrier adressé à la mairie – 7 rue des Bordes – Avrilly 27240 CHAMBOIS

ADRESSE POSTALE

La création de la nouvelle commune entraîne un changement d'adresse, très mineur. Pour ne pas dérouter nos facteurs et nos paquets**, il est très important de conserver le nom de la commune historique dans votre adresse.**

Avant
Mme NONIME Anne
623, rue des chênes
27 240 Avrilly

Maintenant
Mme NONIME Anne
623, rue des chênes - Avrilly
27 240 CHAMBOIS

ATTENTION !

La rue du Bois de la Vigne à **Avrilly** devient route de Prey.

Pensez à faire vos démarches administratives, changement :

- Carte grise
- Carte identité
- Passeport
- Permis de conduire

Ces modifications sont gratuites.

TRANSPORT SOLIDAIRE

Familles rurales / Association de Damville

L'Association « Familles Rurales » propose une solution pour vos déplacements (consultation médicale, courses, coiffeur, etc…)

Appelez le 07 67 77 97 97 !

Les bénévoles de l'Association vous expliqueront le fonctionnement de ce service : prise de rendez-vous et tarif.

Pour information, en 2020 le tarif sont de 0,40 € du Km après l'adhésion familiale annuelle de 20 €.

BUDGET ET IMPÔTS

	Taxe Habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti
Taux cibles en 2027	12,52 %	16,61%	34,34%

		2018	2019	2020
Fonctionnement	Dépense	768 370.44€	796 067.45€	664 321.51 €
	Recette	1 470 238.62€	1 517 417.88€	1 390 444.56 €
	Total Fonctionnement	**701 868.18€**	**721 350.43€**	**726 123.05 €**
Investissement	Dépense	138 922.49€	281 286.04€	207 390.53 €
	Recette	40 187.54€	134 120.30€	189 995.14 €
	Total Investissement	**-98 734.95€**	**-147 165.74€**	**17 395.59 €**
	Total DEPENSE	907 292.93€	1 077 353.49€	871 712.04 €
	Total RECETTE	1 510 426.16€	1 651 538.18€	1 580 439.70 €
	Total GENERAL	**603 133.23€**	**574 184.69€**	**708 727.66 €**

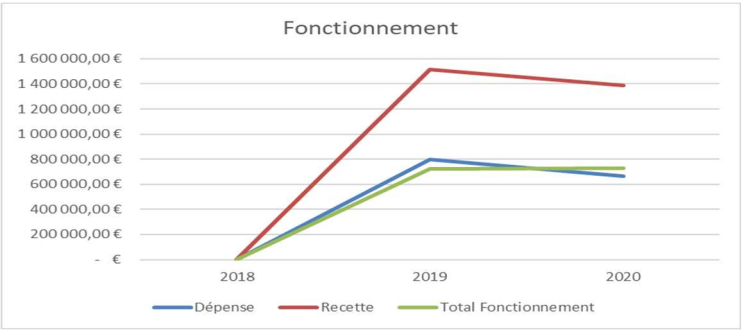

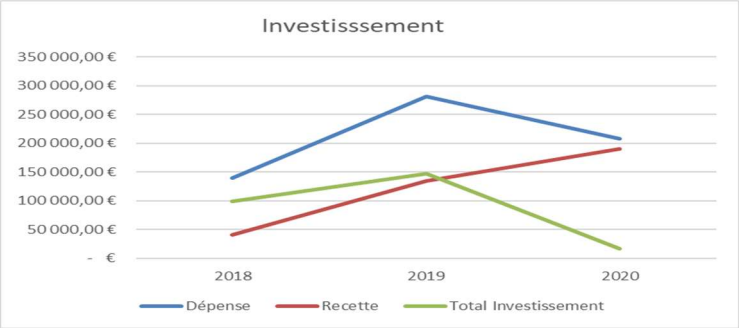

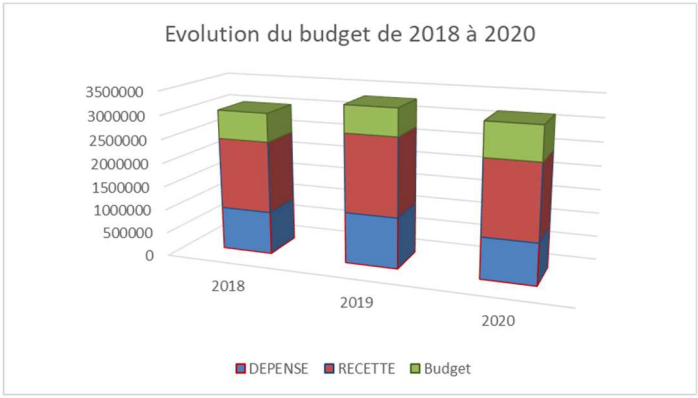

VOUS ENVISAGEZ DES TRAVAUX ?

Calculez votre taxe d'aménagement.

« Cette taxe est applicable à toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, nécessitant une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable), et aux opérations qui changent la destination des locaux dans le cas des exploitations agricoles. »

En savoir plus :
http://bit.ly/1ORB6fE

La commune de Chambois applique un taux communal moyen de 2,5%, la loi prévoyant une fourchette entre 1 et 5 %. Le conseil municipal a exonéré les abris de jardin de ladite taxe.

DOUCEMENT LE BRUIT !

Rappel des principales dispositions de l'arrêté préfectoral du 25/09/2014 relatif à la lutte contre le bruit.

Art 10 : Les travaux bruyants sur la voie publique ainsi que sur les chantiers proches des habitations devront être interrompus entre 20 heures et 7 heures du lundi au samedi et toute la journée des dimanches et jours fériés sauf en cas d'interventions urgentes.

Art 6 : les occupants des locaux d'habitation ou de leurs dépendances doivent prendre toutes précautions et toutes dispositions pour que le voisinage ne soit pas troublé par les bruits en provenance d'appareil de radiodiffusion ou de reproduction sonores, d'instruments et musique ou autres appareils ainsi que ceux résultant de pratiques ou d'activités non adaptées à ces locaux.

Art 7 : les travaux momentanés de bricolage et de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gène pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses mécaniques, etc… ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et 14h30 à 20h00
- Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

EDUCATION

Les deux ecoles de Chambois

Le hameau d'Avrilly accueille les maternelles et le hameau de Corneuil les cycles 2 et 3.
Corneuil dépend de la circonscription d'Evreux V et Avrilly de la circonscription d'Evreux III. Chambois se trouve sur le secteur du collège de Damville.

Bonne conduite et civisme aux abords des ecoles

Petites regles de bonne conduite et civisme sur les parkings et aux abords des ecoles afin d'ameliorer la securite des enfants.

- ***Limiter votre vitesse****, les enfants sont imprévisibles et peuvent sortir en courant.*
- ***Ne pas se garer au niveau des portails d'entrée****, laisser à cet endroit suffisamment de place pour que les parents puissent attendre et les enfants sortir sans se frotter sur les voitures stationnées de part et d'autre.*
- ***Ne pas rester en double file au milieu du parking ou sur la chaussée*** *(même en étant au volant) afin que les véhicules entrant et sortant puissent circuler.*
- ***Privilégier le stationnement en marche arrière*** *qui vous permet de ressortir avec une meilleure visibilité.*
- *L'entrée du parking étant relativement étroite****, inutile de « forcer » pour vouloir sortir à tout prix*** *quand un véhicule attend pour entrer surtout si c'est le car de transport scolaire.*
- ***Respecter le code de la route*** *notamment en matière de vitesse dans les agglomérations, même si vous pensez être en retard à l'école****.***

Une ludotheque dans l'ancienne ecole

L'école de Thomer-la-Sôgne réhabilitée (2 rue Saint-Barthélemy) en 2016 a trouvé une nouvelle vocation en accueillant depuis novembre 2017 une ludothèque bien implantée dans le sud de l'Eure : la Ludo d'Iton. **Elle est ouverte tous les mercredis semaines paires, de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30 et le samedi matin semaines paires de 9h à 11h30.**
Ouverture le lundi matin aux assistantes maternelles.

Actuellement on y trouve des espaces pour les moins de 5 ans avec de nombreux jeux pour « faire semblant » : « le camping », « les engins de chantiers », « La vie des poupées », « Le train » … et des jeux de société pour tous les âges et toute la famille : jeux de plateau, de stratégie…

Tarif : 2 € la séance. Possibilité d'abonnement.
Renseignements : M. Simon BRAULT
06 07 16 46 49 - laludoditon@orange.fr
http://laludoditon.blogspot.fr

Les classes

Avrilly accueille les trois niveaux de maternelle dans deux classes (51 élèves). Corneuil accueille les niveaux de cycle 2 et 3 avec des effectifs moyens de 22 élèves par classe.

	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Avrilly	56	52	51
Corneuil	105	91	89

Horaires des ecoles

Avrilly ➔ 08h35 - 16h05
Corneuil ➔ 09h00 - 16h30

Horaires des garderies

Corneuil ➔ 7h30 – 19h00
Avrilly ➔ 7h15 – 19h00

Piscine

Les élèves de Chambois ont bénéficié de la piscine de la Base 105 pendant la moitié de l'année 2018-2019, mais avec la crise sanitaire de la COVID 19, elle a été en partie annulée pour l'année 2019-2020.
Pour l'année 2020-2021, en fonction des conditions sanitaires, les écoles se rendront à la piscine de Breteuil.

Le transport Scolaire

Un transport en autocar relie les trois hameaux entre eux. Le temps de transport a été optimisé à la rentrée 2018 pour retarder le départ des élèves.

C'est la communauté de communes qui s'est chargée de la mise en œuvre et des aménagements nécessaires, en particulier à Corneuil qui n'avait pas auparavant de ramassage scolaire.

PLUS JAMAIS CA !!!!

Respectons notre environnement !

Merci de votre civilité

Gardon notre commune PROPRE !

LES DANGERS DU MONOXYDE DE CARBONE

Le monoxyde de carbone est un gaz qui tue encore par manque de précautions. Respectez ces simples gestes, ils peuvent vous sauver la vie !

LES POMPIERS ONT BESOIN DE VOLONTAIRES !!

Habitantes, habitants des cinq communes de 1er appel du centre de secours de Chavigny-Bailleul.

En 2019, les Sapeurs-Pompiers de Chavigny-Bailleul sont intervenus plusieurs fois dans chacune de nos communes, à la demande de personnes en difficultés. Les réponses de ces demandes ont été réalisées par des Sapeurs-Pompiers de nos villages.

Si nous **voulons garder cette rapidité de secours**, nous devons trouver de nouvelles personnes prêtes à s'engager pour la sécurité de tous. **Sans vous nous ne sommes plus rien** !

Les feux de plaines de cet été doivent nous donner un enseignement principal : en attendant et en comptant seulement sur les grandes casernes, le feu progresse durant l'acheminement des secours. Nous l'avons vu cet été.

Dans le cas d'un malaise cardiaque, autant dire que les chances de survie son amoindries. **Tant que vous n'avez pas besoin des sapeurs-pompiers tout va bien… Mais ! Pensez à votre famille…**

Il n'y a donc que les sapeurs-pompiers de proximité qui soient d'une efficacité réelle dans ce type d'intervention.

Reformons cette solidarité de nos campagnes.

Mais rien ne peut se faire sans vous… Les Sapeurs-Pompiers volontaires : des gens ordinaires pour des interventions hors du commun.

ALORS !!!

POURQUOI PAS VOUS ??? ENGAGEZ-VOUS ! REJOIGNEZ-NOUS !

Contacts sapeurs-pompiers :

- Chavigny-Bailleul ➔ 06 08 47 16 20
  Cne. Patrick DE PAUW : 06 80 66 23 34
- Mesnils-sur-Iton ➔ 02 32 34 54 69

NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Attention, ces insectes peuvent provoquer des réactions allergiques violentes. Il est préférable de faire appel à un professionnel.

Avant de le contacter, veuillez-vous adresser en mairie, une liste de professionnels habilités et des aides peuvent vous être proposés.

Comment reconnaître un nid de frelons asiatiques et l'insecte ?

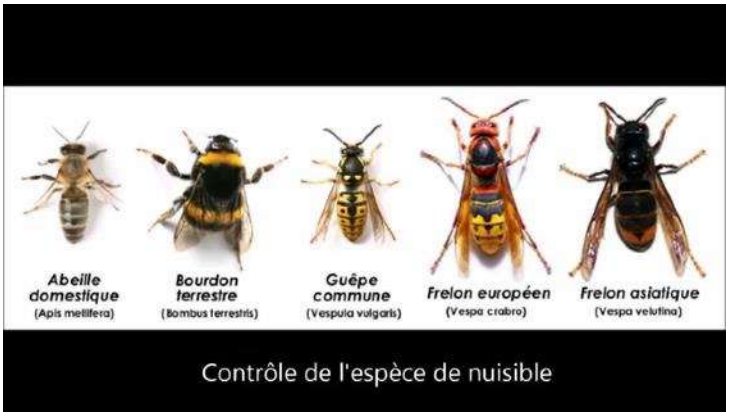

VISITEURS… PEU APPRECIES !!!

Si vous déplorez la visite de rats, souris et autres petits rongeurs désagréables, vous pouvez vous procurer des produits de dératisation en mairie.
Attention, ces produits sont très toxiques, à manipuler avec précaution et à utiliser très modérément.

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Les poils microscopiques de ces chenilles présentent des propriétés urticantes et peuvent être à l'origine d'atteintes cutanées, oculaires, respiratoires ou allergiques chez les personnes exposées. Les animaux peuvent également être sévèrement atteints.

En cas d'exposition ou de doute d'exposition aux poils de chenilles, consulter rapidement un médecin ou un pharmacien et en cas d'urgence appeler le 15.

Il existe des différentes méthodes de luttes (lutte biologique par les mésanges, la pose d'éco pièges et l'échenillage).

Pour contacter l'ARS Normandie : https://www.normandie.ars.sante.fr ou 02 31 70 96 96.

LES ASSOCIATIONS CHAMBOISIENNES

Envie de convivialité ? Des passions à partager ? De l'énergie à revendre ? Rejoignez les associations de la commune. Les idées et les coups de main seront toujours les bienvenus !

- **CLUB SAINT-MATHIEU AVRILLY** – Présidente : Mme Françoise POUSSET 06 83 27 19 79 ou francoisepousset11@gmail.com
  ➔ Réunions : les 1er et 3ème mercredi du mois à la salle des fêtes de Thomer-la-Sôgne.
- **CLUB SAINT-SEBASTIEN THOMER LA SOGNE** – Président : M. Carlos CASALES - 06 73 98 06 73
  ➔ **Réunions :** tous les 3ème mercredi du mois à la salle de Thomer-la-Sôgne.

- **COMITE DES FETES AVRILLY** – Présidente : Mme Nicole LE MERCIER – 02 32 67 82 91 ou lemercier.g@neuf.fr
- **COMITE DES FETES THOMER-LA-SOGNE** – Présidente : Mme Aline LEFORT - 06 34 64 33 10
- **ENSEMBLE A CORNEUIL - comité des fêtes** – Président : M. Patrick GAUTHIER - 02.32.34.88.33

- **LES POISSONS D'ARGENT** – club de pêche : Présidente : Mme Ginette LATREILLE – 02 32 67 26 83
- **LES CAMPS DE POPOL** – Séjour en camp de toile pour les enfants (7 à 13 ans) – contact : M. Jean-Michel LEVIEL au 06 82 49 57 89 ou Mme Fabienne LEFORT au 06 10 34 59 47
- **MOTO CLUB THOMER LA SOGNE** – M. Christophe PERRIN 06.03.22.47.27
- **VITASPORTS** – Cours d'activités physique pour les enfants – contact : M. David GAYRAL – 06 88 33 57 80 vitasports@vitasports.fr https://vitasports.fr
- **YOGASSANAS** – Pratique physique et culturelle du Yoga – Présidente : Mme Bérengère SASS – 06 74 44 52 21

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Une association pour fédérer les initiatives en faveur des enfants des écoles de la commune.

APE
« LES P'TITS CHAMBOIS »

Spectacle de Noël, vente de sapins, loto, kermesse…
Une manière sympathique et créative de financer les sorties et les projets de nos écoles !

Contact :
Mme Emmanuelle BUAN
ape.chambois@gmail.com

Des actions regroupant des habitants des 3 communes ont eu lieu en 2017, 2018 et 2019 comme par exemple la boum de Noël de l'APE, les spectacles de Noël offert par la mairie, les messes de Noël et crèches vivantes ainsi que les repas des aînés

LES EVENEMENTS ASSOCIATIFS

La commune s'agrandit, c'est l'occasion de découvrir ce qui se fait juste à côté de chez vous.
N'hésitez pas à contacter les personnes citées pour participer ou proposer des activités.
Malheureusement les activités sont limitées, voire arrêtées depuis mars 2020 suite à la crise sanitaire.
Nous espérons de tout cœur que toutes les associations pourront reprendre leurs activités dès que possible.

COMITE DES FETES – Avrilly

- Activités en 2019 :
- Le 01 février : repas choucroute à la salle des fêtes de Damville
- Le 29 juin : Méchoui
- Le 08 septembre : Fête de la Saint-Mathieu
- septembre : Sortie Grandes Eaux de Versailles
- En décembre, distribution du colis de fin d'année pour nos ainés

CLUB SAINT-MATHIEU – Avrilly

- Mercredis conviviaux avec jeux de société, goûters d'anniversaires.
- Conférences de « connaissance du monde » au Cadran.
- Spectacles et chansons organisés par le club Oasis de Mesnils-sur-Iton en mai.
- Sortie cabaret à Caugé pour un hommage à Edith PIAF en avril.
- Journée au Tréport avec visite de la verrerie de Blangy en mars.
- Journée à la Michaudière et Bagnoles de l'Orne en juin.
- Repas interclubs avec les clubs du sud de l'Eure en juillet.
- Repas dansant en octobre à l'initiative de la Pierre Courcoulée des Ventes.
- Les 40 ans du Club avec repas au Saint Nicolas en 2018.
- Journée au Casino de Trouville en 2019.
- Visite du Haras du Pin en 2019.
- Goûter de Noël avec le Club de Thomer-la-Sôgne

LES CAMPS de POPOL

L'association emmène les enfants de 7 à 13 ans en camp de toile pour une durée de 15 jours.

ENSEMBLE A CORNEUIL

- Juin : grande foire à tout de la Pentecôte
- Juin : tournoi de foot familial
- Juin : Fêtes inter village avec Le Cormier
- Juillet : feux d'artifice, retraite aux flambeaux et repas dansant
- Aout : sortie Canoë sur l'Eure

LES AMIS DU DONJON – Avrilly

Journée du patrimoine : visite du château (septembre).

COMITE DES FETES – Thomer-la-Sôgne

- 25 mai le concours de pêche nocturne à la mare de Corneuil
- En octobre une soirée dansante est prévue – Date à définir.
- Fêtes des voisins : Thomer, le Failly

YOGASSANAS – Thomer-la-Sôgne

Activité culturelle et sportive de la pratique du yoga. Les cours sont :
-lundi de 19h15 à 20h45
-jeudi de 19h30 et 21h00
- via Zoom (Visio) pendant la crise sanitaire

VITASPORTS – Corneuil

Activités sportives pour enfant de 4 à 12 ans le samedi de 10h à 12h.
Pour adultes le dimanche matin de 10h à 11h30.

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

Repas dansant 01/02/2019 –
Comité des fêtes d'Avrilly

Méchoui 29/06/19 –
Comité des fêtes d'Avrilly

Un merci à toute l'équipe ! –
Comité des fêtes d'Avrilly

Repas 40 ans du club Saint-Mathieu

Week-end au Mont DORE –
Comité des fêtes d'Avrilly

Le Festival Etoiles Symphoniques

Un concert estival dans un joyau de notre patrimoine.

La motte féodale d'Avrilly a reçu, le 26 août 2020, ce festival, qui est un des rares en Europe à valoriser les enfants de 6 à 24 ans dans la pratique collective, orchestre, musique de chambre et jazz. Ne ratez, sous aucun prétexte, l'édition 2021

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

Afin de financer le voyage scolaire, **l'Association des Parents d'Élèves de CHAMBOIS a organisé :**

Mars 2018 – un loto
Ce fut un réel succès !

Décembre 2018 et 2019 – traditionnelle vente de sapins de Noël.

Divers évènements ont été réalisés et la vente du jus de pomme de la commune ont permis de financer des activités scolaires.
Vous avez aussi la possibilité de contacter l'équipe APE et/ou la mairie si vous souhaitez y participer.

Équipe APE 2018

Décembre 2018 - Boum de Noël de l'APE les P'tit Chambois !

LA VIE DANS LA COMMUNE

MESSE DE NOEL 2018 & 2019

Dans l'église de Thomer-la-Sôgne pour la veillée de Noël une crèche vivante a été organisée.
De nombreuses personnes sont venues admirer le dernier né de ce hameau entouré de ses parents dans le rôle Marie et Joseph.
Accompagné du saxophoniste et de la chorale de Damville, cette manifestation traditionnelle a ravi les participants qui se sont retrouvés autour d'un verre de vin chaud offert par la commune.

LA MAGIE DE NOËL 2018 & 2019 😉

La commune de Chambois a offert un spectacle.
Le conseil municipal avait choisi Bibi-Shott ventriloque en 2018 et Ploum et Lili en 2019
Les enfants ont participé avec joie. Après un goûter copieux, chacun est reparti avec un pochon de friandises.

En 2018 et 2019, comme chaque année la commune de Chambois offre un repas à nos ainés.

Le repas a été réalisé par l'équipe du RELAIS 154 de Thomer-la-Sôgne en 2018, par le Normandie Hôtel en 2019 et par le traiteur Goblot en 2020.

Les conseillers présents ont servi dans la joie et la bonne humeur leurs ainés très dynamiques.

M. Francis FLAMEN accompagné des maires adjoints, M. Michel LESAGE et M. Jean-Pierre Phiquepron, ont offert des présents aux doyens de chaque hameau.

Malheureusement en 2021, la crise sanitaire nous empêche de pouvoir réitérer ce repas tant attendu !

Nous espérons de tout cœur vous retrouver l'année prochaine pour un repas convivial !

LA VIE DANS LA COMMUNE

NOËL 2020

De nouvelles illuminations ont pris place dans notre commune pour les fêtes et d'autres sont déjà prévues pour égayer le Noël 2021.

UN PEU DE BAUME AU CŒUR POUR NOS AINES

En cette année de crise sanitaire, l'équipe ne peux pas organiser de repas pour nos ainés. Elle a donc décidé de faire une distribution de paniers garnis afin d'amener un peu de gaité pour ces fêtes de fin d'année si spéciales.

La distribution des colis gourmands auprès de nos anciens a rencontré un vif succès.

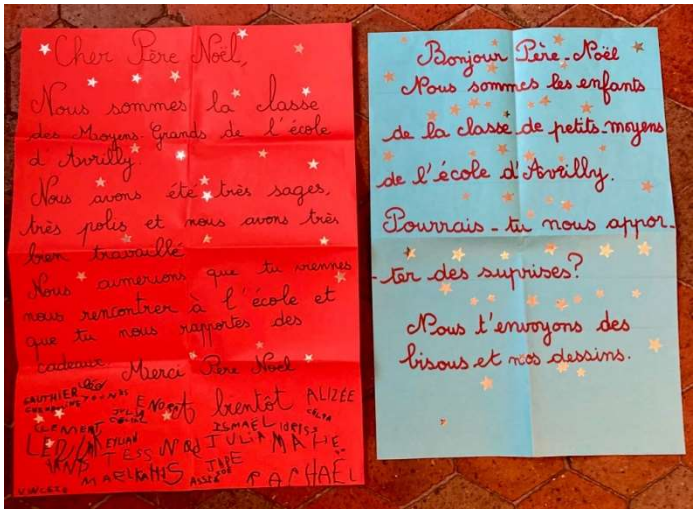

LES LUTINS DU PERE NOËL

Les enfants des écoles ont écrit leur lettre au Père Noël et ont demandé à la mairie de les lui envoyer. Il a répondu et quelques conseillers se sont chargés de distribuer livres et chocolats. Dans la joie, la bonne humeur et le respect des gestes barrières, un goûter chocolaté a été offert. Merci à eux !

CHARTE DE BON VOISINAGE À LA CAMPAGNE

EN TANT QU'AGRICULTEUR, JE M'ENGAGE À :

- Être à l'écoute et rester bienveillant. J'explique à mes voisins mon activité.
- Ne pas hésiter pas à prévenir mes voisins en cas de bruit prolongé ou intense.
- Respecter les distances réglementaires d'épandage et enfouir rapidement.
- Limiter l'utilisation de produits phytosanitaires et les appliquer conformément à la réglementation en adaptant mes horaires de traitement.
- Nettoyer rapidement la route en cas de boue et la signaler à l'aide de panneaux.
- Limiter les ruissellements et les coulées de boue. J'étudie au besoin d'autres solutions (haies, fascines...).
- Respecter les fossés et les chemins ruraux.
- Élaguer les haies conformément à la réglementation.
- Ne pas brûler les déchets verts et participer aux opérations de collectes.
- Veiller à la sécurité routière, lorsque j'irrigue les cultures.
- Éviter de gêner la circulation et laisser passer les véhicules de temps en temps.
- Assurer l'entretien et la gestion des bois et forêts.

EN TANT QUE MAIRE OU ÉLU LOCAL, JE M'ENGAGE À :

- Être présent pour faire respecter la loi dans ma commune.
- Rechercher un dénouement amiable dans les conflits de voisinage. Je veille à ce que les projets communaux prennent en compte les contraintes et les attentes des agriculteurs et des habitants.
- Assurer la circulation des engins agricoles et forestiers dans ma commune.
- Être attentif aux projets de développement agricole : je suis informé par l'agriculteur, et dois mesurer l'impact de ce projet sur le voisinage, devancer les questions, les oppositions...
- Veiller à l'entretien des bordures de routes et des chemins ruraux avec une pratique de gestion différenciée.
- Élaguer les haies de la commune conformément à la réglementation.
- Proposer un référent « agriculture » dans ma commune.

EN TANT QUE PARTICULIER, JE M'ENGAGE À :

- Me renseigner sur la proximité des activités agricoles avant de m'installer à la campagne. Je cherche à mieux comprendre les atouts et contraintes de la ruralité.
- Emprunter les chemins sans traverser les prairies et les champs cultivés. Je respecte aussi les bois et forêts.
- Respecter les propriétés privées même sans clôture. Je ne cueille pas les légumes, fruits ou céréales. Je n'utilise pas d'engins motorisés pour circuler en forêt, je ne prélève pas de bois.
- Ne pas jeter mes déchets dans la nature, y compris végétaux.
- Tenir mon chien en laisse pour ne pas effrayer les troupeaux ou le gibier.
- Élaguer régulièrement mes haies conformément à la réglementation.
- Adopter une conduite douce et faciliter le passage des véhicules.
- Respecter les coutumes locales.
- Découvrir et consommer de préférence les produits du terroir.

Crédit Photos : © Bonne Récolte

LES TRAVAUX AGRICOLES DANS L'EURE

PRINTEMPS

Labours, travail du sol et semis
Fertilisation des sols : épandage des lisiers, fumiers et boues d'épuration
Entretien des cultures
Mise à l'herbe et soins aux animaux

ÉTÉ

Récolte de foin et des cultures
Convois agricoles (moissonneuses, plateaux à paille...)
Couverture des sols
Soins aux animaux
Tourisme rural

AUTOMNE

Semis
Ensilage de maïs
Récolte des betteraves
Épandage des lisiers
Couverture des sols
Entretien des haies, des bois
Soins aux animaux
Chasse

HIVER

Naissance, nourrissage et sevrage des animaux
Labours d'hiver
Apport d'engrais et épandages
Stockage de fumier aux champs
Entretien des haies, des bois
Déneigement des routes
Chasse

LA VIE AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

Nous avons **récupéré les poteaux électriques lors de l'enfouissement des lignes**, et grâce à notre équipe de conseillers, **ces poteaux ont été installés sur le terrain derrière l'école de Corneuil** afin de limiter les intrusions extérieures.

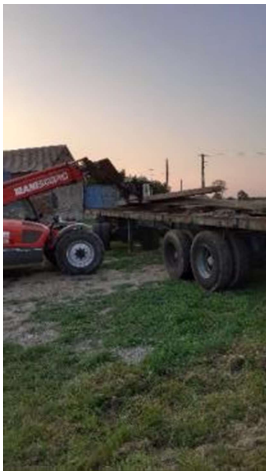

L'équipe du conseil s'est retrouvée un dimanche après-midi d'octobre pour ramasser les pommes de la commune pour en fabriquer du jus qui est en **vente à la mairie au prix de 2 € la bouteille de 1l**.

UNISSONS NOS POMMES !

Jus de pomme local, disponible dans vos mairies

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Merci aux petits jardiniers de l'école pour le fleurissement printanier du village de Corneuil.

CHANTIER CITOYEN A CORNEUIL

Des élus de Corneuil ont refait la peinture de la barrière sur la place de l'église avec l'aide des enfants.

C'EST ÇA L'ESPRIT CITOYEN !

LA VIE AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL

INCIDENT A L'ECOLE

Suite au violant orage du 11 août 2020, l'école a été inondée et des membres du conseil sont intervenus pour la nettoyer et la remettre en état.

RONDE DES SENATEURS

Nous avons reçu le soutien de nos sénateurs Mme Nicole DURANTON, M. Hervé MAUREY ainsi que M. Sébastien LECORNU, ministre chargé des collectivités territoriales et ex-conseiller départemental de l'Eure.

Nicole Duranton est avec **Laurent Baïssas** à **Chambois (Eure)**.
1 j ·

Cet après-midi, plaisir de retrouver Laurent Baïssas maire de Chambois qui m'a réservé comme à son habitude un accueil très chaleureux.
L'occasion, en présence de ses adjoints de faire un point sur les projets 2021 qui ne manquent pas, sur le contexte et les conséquences de la crise Covid à l'échelle nationale et internationale.

ETAT CIVIL 2018-2019-2020

NAISSANCES

AMANN Gabriel, 11 avril 2018
AMANN Léana, 29 juin 2020
ARRIOUI Ayoub, 1 juillet 2020
AVENEL Marin, 24 septembre 2019
BANCE Julia, 8 mai 2019
BARBE Isaac, 23 juillet 2018
BEGAULT Lily-Rose, 29 mars 2019
BERTHOU Julia, 27 mai 2018
BESNOIN Emma, 4 mai 2018
BOULAND Maëna, 27 mars 2018
BRAUD Elise, 1 mai 2019
BRIERE Lyam, 28 juillet 2019
BRUNEL Garance, 9 mai 2020
CASSIOPE Jean, 4 octobre 2020
CHAPLET Julian, 25 décembre 2019
CHARBONNIER Arthur, 1 novembre 2020
CLEMENT Nina, 20 mars 2018
CÔME Anaïs, 27 septembre 2018
CORDON Gabin, 4 avril 2018
CREBILLER Alex, 30 mars 2020
DE SOUSA Victoire, 19 janvier 2018
DELAHAYE Eden, 9 novembre 2018
DIJOUX Noha, 16 septembre 2019
DUMOUCHET Noély, 6 septembre 2019
DUSSOL Léo, 5 mars 2020
FAUVELLE Lyna 2 septembre 2019
HENARD Zack, 11 septembre 2018
HOUSTIN Romy, 17 décembre 2020
HOUVENAGHEL Rose, 6 mars 2019
LEGER Marceau, 8 novembre 2020
LEGRAND Hugo, 17 mars 2018
LEROUX Ewen, 18 mai 2020
LETERRIER Inès, 8 septembre 2019
LEVÊQUE Adélia, 22 avril 2019
MALHERBE Nathan, 22 octobre 2018
MARTIN Hailey, 6 décembre 2020
MASSOT Alicia, 25 juillet 2020
MAZURIER Louise, 24 septembre 2018
MAZY Gabriel, 26 juin 2019
PELCOT Lucas, 23 juin 2020
PESQUEUX Léon, 4 mars 2020
PICHOT Léandre, 8 mars 2018
ROCHETTE Gabriel, 4 mai 2020
ROSA DA SILVA GRANDJEAN Eliam, 25 juillet 2018
SAUVAGE Norah, 21 juin 2020
SEZIA Roman, 2 janvier 2020
STANEK Victoria, 23 septembre 2020
TEIXEIRA Tiago, 10 avril 2020
THIEULIN Zélie, 9 décembre 2019
VOIMENT Ethan, 13 août 2019
YGOUF Ewan, 17 avril 2018

ETAT CIVIL 2018-2019-2020

ILS NOUS ONT QUITTÉS

AQUET André, 12 décembre 2019
BARBIER Michèle, 14 janvier 2018
BOIS Claude, 20 juin 2020
BONNIEC Raymond, 28 septembre 2018
CAILLOT François, 17 décembre 2018
CALVAR Gisèle, 4 juin 2020
DAUSSE Jeannette, 22 avril 2019
DELATTRE Jacqueline, 6 janvier 2019
DURAND Claude, 4 octobre 2020
FORESTIER Danielle, 4 août 2020
GASNIER Josiane, 2 janvier 2018
GAUTHIER Bernard, 27 juin 2018
GRANLIN Rolande, 28 novembre 2019
GUILLEMAIN Patrice, 10 avril 2019
GUILLEMAIN Raymond, 11 décembre 2020
LATREILLE Michel, 28 avril 2018
LAUNAY Patrice, 29 novembre 2019
LEBLANC Marcel, 1 mai 2018
LEGAY Renzo, 28 décembre 2019
LEMERCIER Michel, 8 mars2019
MEHAUDEN Bruno, 1 avril 2019
MOREROD Joël, 14 février 2019
MUSIELAK Marian, 3 juin 2020
PAPLORAY Marie-Christine, 16 septembre 2018
PERNELLE Michèle, 6 juillet 2020
PHIQUEPRON Marthe, 12 juillet 2018
PILAST Jacques, 2 février 2019
ROUSSILLAT Michelle, 4 mai 2020
VERPLANCKE Fabrice, 11 janvier 2020

MARIAGES

BOSCHER Michèle **et PERNELLE** Patrick, le 6 avril 2019
BROWAEYS Capucine **et HUARD** Nicolas, le 11 mai 2019
LAMBERT Valentine **et BRUNEL** Pierre, le 3 juillet 2019
VILLERS Gwendoline **et CALABRO** Nicolas, le 14 septembre 2019
PARCOURAY Marion **et CHELET** Nicolas, le 28 décembre 2019
BERTRAND Aurélie **et BAZEILLE** Guillaume, le 24 octobre 2020
DUCHER Karine **et HARPEDANNE DE BELLVILLE** Michaël, 18 juillet 2020
FONTAINE Céline **et BLET** Alexandra, le 1 août 2020
MOITTIE Cindy **et DURAND** Romain, le 6 juin 2020
PAULINO CAMACHO Carla **et SAAOUD** Yacine, 5 décembre 2020

Malgré cette période de pandémie, en 2020, nous avons tout de même célébré 5 mariages sur ces 6 derniers mois.

REALISATIONS 2018-2019-2020

SECURISATION DE LA TRAVERSEE DU FAILLY (THOMER-LA-SOGNE)

Pour sensibiliser les usagers de la route et limiter la vitesse, la mairie, avec l'aide de la communauté de communes, a mis en place des aménagements sécurité comme suit :

- 2 portes d'entrée
- 2 ralentisseurs

Coût des travaux : 37 392 € TTC
Une subvention du département de 7 625 €

RUE DU BOIS DE LA VIGNE, AVRILLY

A Avrilly, l'ancienne rue du Bois de la Vigne a été rebaptisée route de Prey.

LES NOUVEAUX PANNEAUX D'ENTREES ET DE SORTIES DES HAMEAUX DE CHAMBOIS

ENFOUISSEMENTS ELECTRIQUES

L'enfouissement d'Avrilly est terminé ainsi que la rue Vivaldi à Corneuil, la rue Saint-Sébastien et une partie de la route d'Orléans à Thomer-la-Sôgne. On continue l'enfouissement au fur et à mesure des années.

REALISATIONS 2020

TRAVAUX ET INVESTISSEMENT DANS LES ECOLES

Différents petits aménagements ont été réalisés dans le dortoir, les toilettes, la cantine et autres dans les écoles de Chambois.

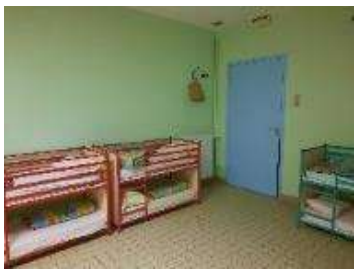

TRAVAUX A LA MARE DU FAILLY

La mare du Failly a été curée en septembre 2020 afin d'éviter les inondations subies les hivers précédents.
Les poissons ont été transférés dans la mare de M. Patrick GAUTHIER à Corneuil, merci à lui.
Nous avons profité de ces travaux pour réaliser une plateforme d'accueil pour les pompiers afin d'étendre notre couverture de sécurité incendie.
Ce projet a été subventionné à hauteur de 60% par la préfecture et le département.

INVESTISSEMENT DE TABLES ET CHAISES POUR LA SALLE DES FETES

Les tables et les chaises de la salle des fêtes à Thomer-la-Sôgne ont été remplacées.

PORTILLON DE L'EGLISE DE THOMER-LA-SOGNE

Il a retrouvé sa place grâce à M. Didier PEIGNE, notre employé communal.

PROJETS

DES DEFIBRILATEURS DANS NOTRE VILLAGE

L'INSE27 prévoit un groupement d'achats pour des défibrillateurs de qualité et ainsi permettre de les acquérir à un prix intéressant. Nous prévoyons d'en installer aux points stratégiques de la commune.

SECURITE ROUTIERE - AXE PRINCIPAL DE CORNEUIL

Le conseil municipal envisage de réaliser des aménagements de sécurité au niveau du croisement entre la route Fleurie, la rue Vivaldi et la rue Jean Moulin. À cela plusieurs raisons : l'important trafic routier, la vitesse constatée, le manque de visibilité et la proximité de l'école. Une étude a été demandée à l'agence routière de Conches.

PROJET D'ILLUMINATION DE L'EGLISE DE THOMER-LA-SOGNE

Mise en valeur du patrimoine

CIMETIERE DE THOMER-LA-SOGNE

Suite à la clôture de l'enquête publique initiée en 2015, un projet de réhabilitation du cimetière va être mis en place.

PROJET DE SECURISATION DEVANT LES ECOLES

Sécurisation des voies publiques autours des écoles de Corneuil et d'Avrilly.

CLOTURE AUTOUR DU TERRAIN DE L'ECOLE DE CORNEUIL

Implantation d'une clôture et de portails autour du terrain de foot et du parking de l'école de Corneuil afin d'en contrôler l'accès.

PROJET DE TERRAIN DE JEUX SUR AVRILLY

Un projet est en cours pour installer un terrain de boules avec un panier de basket et une table de ping-pong sur le hameau d'Avrilly.

BIENTOT LA FIBRE !

Les premières tranches sont envisagées dès 2022.

LEGISLATION

TONTE ET ELAGAGE

Il est rappelé que les propriétaires dont les arbres ou les haies sont à proximité des lignes ou ouvrages EDF ou France Télécom ou des routes, sont mis en demeure d'élaguer les arbres gênants ou compromettant le bon fonctionnement de ces lignes ou routes.

ARTISANS DE LA COMMUNE

Faire travailler les entreprises implantées sur sa commune, c'est s'assurer un service de proximité et aider au développement de son village en évitant des déplacements coûteux et polluants.

Artisans dont le siège est domicilié sur la commune de Chambois. Contactez la mairie en cas d'erreur ou d'omission.

DOMAINE	HAMEAUX	NOM	TÉL
Aménagement, travaux généraux	Thomer-la-Sôgne	Laurent Astier	06 89 32 98 76
Chambre d'hôtes	Thomer-la-Sôgne	M. et Mme Ménage	06 77 76 37 54 02 76 12 27 54
Chambre d'hôtes	Corneuil - L'Angenardière	M. et Mme Puzenat	09 75 84 68 71
Flexibles hydrauliques	Corneuil	Stéphane Poirmeur	06 10 60 12 76
Granulés à bois pour poêle	Corneuil	Davy Le Corre	06 67 87 35 71
Électricité	Corneuil	Marc Quedville	06 14 24 08 35
Électricité	Thomer-la-Sôgne	MC Electricité	06 27 54 65 98
Electricité	Avrilly	Christopheelec	06 86 49 54 19
Jardins, élagage	Corneuil	Guy Barbedette	02 32 34 48 50
Maçonnerie	Avrilly	Aurélien Duval	06 33 43 97 91
Maçonnerie	Avrilly	A.B.M.	06 69 99 87 64
Menuiserie, aménagements	Thomer-la-Sôgne	Jérôme Marie	06 35 45 03 43
Peintre décorateur	Thomer-la-Sôgne	Mme Galmard	06 08 67 78 08
Peinture, revêtement, isolation, combles	Corneuil	Bruno Bouillon	02 32 34 59 22
Peinture, revêtement, vitrier (pose)	Thomer-la-Sôgne	Patrice Guillemain	02 32 67 04 85
Plomberie, chauffage	Corneuil	Pascal Leroy	02 32 67 25 80 06 25 19 29 70
Relais 154 - Restauration - Traiteur pour cérémonie mariage	Thomer-la-Sôgne	Chantal Brard	02 32 67 41 00
Solier, Moquettiste	Avrilly	Daniel Dupré	02 32 34 19 68 06.07 12 43 97
Sophrologie, relaxation	Corneuil	Nathalie Castel	02 32 34 52 49
Taxi	Avrilly	Monchaux	06 72 54 38 95
Taxis, transports médicaux	Corneuil	M. et Mme Sortaix	02 32 62 74 26
Terrassement, assainissement	Corneuil	Didier Crière	06 77 82 38 39
Toilettage Chiens & chats	Avrilly	Marion Parcouray	06 74 06 98 86
Transports : benne, vrac et citerne	Corneuil	Nathalie Gilquin	02 32 34 84 46
Vidange fosse septique	Corneuil	Patrick Gauthier	06 19 57 58 96

Pour connaitre le nom des assistantes maternelles, merci de vous renseigner auprès du relais des assistantes maternelles de Mesnils-sur-Iton au 02.32.62.83.56

LEGISLATION - CHIENS

Les propriétaires d'animaux et **ceux qui en ont la garde** sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage et en particulier de faire en sorte que les animaux ne soient pas sources de nuisances sonores et ceci **de jour comme de nuit**. En particulier, les possesseurs de chiens doivent éviter que ceux-ci **n'aboient de façon répétée ou intempestive** ; les conditions de détention de ces animaux et la localisation de lieu d'attache doivent être adaptées en conséquence.

Nous vous rappelons aussi, **qu'il est de la responsabilité du propriétaire si un accident est provoqué à cause d'un animal errant.**

Sans culotte et défroqué

François Sébastien Lecomte fut le dernier curé de Corneuil de l'Ancien Régime. Natif de Sébécourt (Eure) en 1751, il succède à Pierre Philippe Bouilly, inhumé le 18 décembre 1781 à Corneuil.

En 1789, sur la liste des comparants aux États généraux du baillage secondaire de Breteuil, il est représenté par le curé de Champ Dominel (Sylvains-lès-Moulins).

Fin 1790, il fait partie, pour Corneuil, des notables électeurs du juge de Paix du canton de Damville. Acquis aux idées révolutionnaires, FS Lecomte devient maire de Corneuil mais sa fonction de curé va lui valoir quelques ennuis comme en témoigne une délibération du conseil municipal du 4 thermidor an II (22 juillet 1794). Étienne Lamy, maire, et son conseil municipal réclame que « *François Lecomte … détenu depuis près de cinq mois en la maison d'arrêt de Verneuil sans cause et sans motif légal disons, certifions et attestons avec toute la franchise et bonne foi qui caractérise des hommes libres, que le dit citoyen François Sébastien Lecomte s'est toujours conduit depuis le commencement de la révolution de l'année 1789 (vieux style) en bon patriote et a donné consciemment des preuves non équivoques de républicanisme le plus sincère, que la confiance qu'ont en lui ses concitoyens l'on fait nommé maire de notre commune dès le commencement de la révolution jusqu'au moment où il est intervenu la loi qui a défendu de nommer dans cette place aucun ecclésiastique …* ».

Le conseil municipal conclu par « *…qu'il est aussi juste qu'utile de lui rendre sa liberté tant à cause de son civisme … et nous verrons avec le plus grand intérêt rendre à son pays un citoyen qui n'a cessé de lui être utile* ». Nous ignorons la date de sa libération mais notre ex-curé est témoin dans un mariage, à Corneuil, le 10 pluviôse an IV (30 janvier 1796) dans lequel il est désigné comme « *commissaire du directoire exécutif pour l'administration de Damville* ».

Le 7 frimaire an V (27 novembre 1796), habitant désormais Évreux, il fait vendre aux enchères « *les différents meubles et effets à lui appartenant* » du presbytère de Corneuil à son profit. Devenu « *accusateur public près le Tribunal criminel du département de l'Eure* » à Évreux, il épouse le 4 messidor an VI (22 juin 1798) Marie-Rose Biard. Le couple donne naissance, le 17 ventôse an VII (7 mars 1799), à une fille prénommée Porcie. Marie-Rose Biard meurt à Évreux la 14 septembre 1814 et son mari est désigné dans l'acte de son décès comme « *notaire en la commune de la Ferrière-sur-Risle* ».

FS Lecomte marie sa fille le 15 novembre 1820 à Évreux. L'acte de mariage, outre qu'il nous apprend qu'il est devenu avocat, nous éclaire sur ses relations puisque parmi les témoins nous trouvons en ancien procureur, un juge du Tribunal de première instance, un notaire et surtout un dénommé Jacques Charles Dupont, figure emblématique de la République, plus connu sous le nom de Dupont de l'Eure. Sacré parcours pour un ancien curé de campagne…

François Sébastien Lecomte décède, à l'âge respectable de 85 ans, le 18 novembre 1836 à Évreux.

RETROVISEUR

NOS SECRETAIRES DE MAIRIE

Mme Patricia VAN DER HEYDEN LECLAIR
Mme Angélique BONTAN

COMME TOUS LES ANS !

Des courageux ont bravé les intempéries les 11 novembre, 8 mai et 14 juillet.
N'oublions pas les morts pour la France !

C'est aussi un moment de rencontre autour d'un verre de l'amitié en 2018 et 2019.
En 2020 suite au protocole sanitaire, l'équipe communale a fait les commémorations dans chaque hameau, mais sans public.

VŒUX DES ELUS EN 2019 ET 2020

En 2019 et 2020, comme chaque année, les maires de chaque ancienne commune ont souhaité leurs vœux aux concitoyens présents. C'était l'occasion de partager un moment convivial autour de la galette.

En 2021, le nouveau maire de Chambois, Laurent BAÏSSAS et la nouvelle équipe, ne pourront organiser des vœux en raison de la crise sanitaire.

Nous espérons pouvoir bientôt nous retrouver pour échanger à nouveau de vive voix.

NUMÉROS UTILES

Urgence ……112
Pompiers ……18
Gendarmerie Damville ……02 32 34 50 17
Police ……17
SAMU ……15
SAMU Social, secours aux sans-abris ……115

SOS Médecin ……02 32 33 32 32
Centre hospitalier Evreux ……02 32 33 80 00
Centre hospitalier Verneuil ……02 32 27 76 76
Centre antipoison ……0825 812 822
Pharmacie de garde ……3237
Urgences psychiatrie ……0892 233 168
Assurance maladie (CPAM) ……3646

Violence Conjugale Femmes Info-Service ……3919
Enfants disparus ……116 000
Allo enfance maltraitée ……119
Allô écoute ados ……0800 506 692
Drogues alcool tabac info services ……0800 231 313
Jeunes Violences Écoute ……0808 807 700
Planning familial ……0800 081
Sida info service ……0800 840 800
Sos viol ……0800 059 595
Sos Dépression ……01 40 47 95 95
Sos Homophobie ……01 48 06 42 41
Sida info service ……0800 840 800
SOS Amitié ……0890 07 20 20

Perte et vol de cartes bancaires ……0892 705 705
Opposition chéquier ……0892 683 208

Réseau électrique (Enedis) ……09 72 67 50 27
Assistance Orange / Sosh ……39 00
Assistance Free ……32 44
Assistance SFR ……10 23
Assistance Bouygues Télécom ……10 64

Mairie Chambois ……02 32 67 48 14
Interco Normandie Sud de l'Eure ……02 32 32 93 01
École Corneuil ……02 32 34 54 05
École Avrilly ……02 32 67 82 44

L'Écho de Chambois
Équipe de rédaction et conception : N. Le Mercier, F. Pousset, H. Bioche, K. Braud, F. Lefort, L. Baïssas, S. Farges.
Merci à P. Van Der Heyden, A. Bontan pour les informations et la relecture.